



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du 17 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale ordinaire du Club JOUE NATATION, dont le siège est situé à Joué-lès-Tours (37300), Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le N° 338 265 788 000 20, Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le N°06 037 3398, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réuni à Joué-lès-Tours, à la Maison des Associations Espace Clos Neuf, rue du Clos Neuf, le vendredi 17 novembre 2023 à 19 heures 00, sur convocation adressée aux adhérents par courriel du 24 octobre 2023. La réunion est présidée Magali JOURDAIN, Présidente de l'Association, le secrétariat de séance est assuré par Valérie LEFEUVRE Secrétaire. La réunion se tient conformément aux statuts de l'Association.

Rappel des statuts

Chap. III – ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

...

Article 9

L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres adhérents, à jour de leurs cotisations à la date de la convocation de l'assemblée, les mineurs étant représentés par leur représentant légal.

[...]

Article 10

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés à l'article 9 est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à six jours au moins d'intervalle, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents.

Chaque adhérent dispose d'une voix à l'assemblée générale.

Les adhérents mineurs, âgés de plus de 16 ans révolus le jour de l'assemblée générale, exercent leur droit de vote à l'assemblée générale.

Les adhérents mineurs sont représentés par leur représentant légal

La Présidente constate à l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence et les pouvoirs ci-annexés, que :

- Sont présents 55 membres et nageurs de plus de 16 ans, représentant ensemble 55 voix
- Ont été reçus 17 pouvoirs représentant ensemble 22 voix
- Soit ensemble, présents ou représentés : **77 voix**

Le club comptant à ce jour 188 adhérents licenciés, le quorum fixé par l'article 10 des statuts pour une assemblée ordinaire est d'un quart soit 48 adhérents présents ou représentés.

La Présidente constate avec la feuille de présence que le quorum est atteint, et que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Ordre du jour

- Accueil – Mot de la Présidente
- Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2022
- Bilan de l'activité du Club saison 2022-2023
- Lecture et vote du rapport financier de l'exercice 2022-2023
- Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes de l'exercice 2022-2023
- Nomination des Contrôleurs aux Comptes du prochain exercice
- Présentation du budget prévisionnel 2023-2024
- Cotisations pour la saison 2024 / 2025
- Élection des candidats au comité directeur et résultat du vote
- Intervention du représentant de la Ville de JOUE LES TOURS et des personnalités présentes
- Bilan sportif & remises des récompenses
- Questions diverses

ACCUEIL

La Présidente Magali JOURDAIN ouvre l'assemblée à 18 h 30, souhaite la bienvenue à l'assistance et accueille :

- Mr Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la vie associative, au bénévolat, aux sports et à la santé de la ville de JOUE LES TOURS, et Vice-président du Conseil Départemental d'Indre,
- Et Mr Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation FFN d'Indre et Loire.

Elle excuse :

- Mr Frédéric AUGIS, Marie de JOUE LES TOURS, et Président de TOURS METROPOLE,
- Mr Michel CRAVENAUD, conseiller municipal de JOUE LES TOURS, en charge de la santé et du handicap,
- Mr François BONNEAU, Président de la REGION CENTRE VAL DE LOIRE,
- Mr Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire – Touraine,
- Mr Mohamed MOULAY, Conseiller Régional délégué auprès du Président de la Région CENTRE VAL DE LOIRE, et en charge des sports
- Mr Alain JAHAN, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre et Loire,
- Mr Yann FRADON, responsable des Services Jeunesse et Sports représentant Mr Xavier GABILLAUD, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale,
- Et Mr Michel SAUGET, Président de la Ligue Régionale de Natation Centre Val de Loire,

Tous invités et retenus par d'autres engagements.

Puis elle propose à l'assemblée d'aborder les différents points de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 tenue le 18 novembre 2022

La Présidente propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2022 dont une copie a été adressée à tous les adhérents avec la convocation. Elle demande à l'assemblée s'il y a des questions ou observations. En l'absence de questions ou observations, la Présidente met aux voix l'adoption de ce procès-verbal :

- *Nombre de votants* : 75
- *Votes pour* : 75 (soit 100 % des votants)
- *Votes contre* : 0
- *Abstentions* : 0
- *Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts)* : 50,01 % des voix exprimées

Décision n°1 = L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2022. (Décision prise à l'unanimité)

2. Rapport moral de la Présidente

La Présidente Magali JOURDAIN présente son rapport moral, intitulé « Mots pour maux ». Depuis qu'elle est présidente du Club, les années se succèdent avec leurs lots de difficultés.

La saison 2022-2023 a été marquée par l'arrivée de Damien GAUDIN comme éducateur en remplacement de Julie LEBOUIC, l'élection de nouveaux membres au Comité Directeur (Flavie THOMAS & Olivier BERNARD), un nouveau Bureau avec de nouvelles fonctions. Olivier BERNARD prend la vice-Présidence, en Secrétaire Valérie LEFEUVRE le Secrétariat avec comme Secrétaire adjointe Aurélie THOMAS, et Nicolas LELARGE qui devient Trésorier, c'est une équipe renouvelée. C'est aussi un nouveau partenaire Leclerc qui nous accompagne.

Puis ce sont les cours durs avec l'arrêt de travail de Manon HINCKEL (Coach) en mars soit en plein milieu de saison qui vient bouleverser l'organisation des entraînements des compétitions et déplacements. Une deuxième partie de saison qui devient compliquée à gérer pour Damien aidé de Julie JOURDAIN en contrat d'apprentissage.

Enfin, l'annonce du départ de Manon en juin 2023 nécessite de repenser l'organisation du club pour la saison 2023-2024. Face à la pénurie d'entraîneurs dans la région, le Club a fait le choix, après de nombreux échanges, de repartir qu'avec un seul entraîneur salarié épaulé par des vacataires les mercredi et samedi.

La rentrée 2023-2024 est marquée par la démission de membres du Comité Directeur : Aurélie THOMAS – Nicolas HAMELIN – Flavie THOMAS – Roger CLENET, la réduction des entraînements pour les nageurs et une baisse de bénévoles. Depuis septembre 2023, les membres du Bureau ont une forte charge de travail administrative.

En conclusion, la Présidente espère retrouver un équilibre pour le Club, appelle au soutien des membres pour participer à la vie du Club.

Valérie LEFEUVRE, Secrétaire de séance, met aux voix l'adoption du rapport moral de la Présidente :

- *Nombre de votants* : 75
- *Votes pour* : 75 (soit 100 % des votants)
- *Votes contre* : 0
- *Abstentions* : 0
- *Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts)* : 50,01 % des voix exprimées

Décision n°2 = L'Assemblée générale approuve et adopte rapport moral de la Présidente pour la saison 2022-2023. (Décision prise à l'unanimité)

3. Bilan de l'activité du Club saison 2022-2023

La présidente fait un rapide état des lieux de la saison qui se fait maintenant en année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) pour la Fédération et non plus sportive (1^{er} septembre au 31 août), ce qui complique la collecte des chiffres. Pour les licences, on reste en année sportive.

- **Licenciés** = 297
- **Compétiteurs** = 73
- **Classement Départemental** = 2^{ème} sur 8
- **Classement Régional** = 8^{ème} sur 42
- **Classement National** = 212^{ème} sur 935

Magali JOURDAIN présente ensuite les membres du Bureau et du Comité directeur pour la saison 2022-2023

Membres sortants en 2024 (élus en 2021, AG 2020)

JOURDAIN	Magali	Présidente,
HAMELIN	Nicolas	Membre
SELIG	Françoise	Membre
DE MIRANDA	Caroline	Membre
LEFEUVRE	Valérie	Secrétaire

Membres sortants en 2026 (élus en 2022)

BERNARD	Olivier	Vice-Président
CLENET	Roger	Membre
GUILPAIN	Loïc	Membre
LELARGE	Nicolas	Trésorier
THOMAS	Aurélie	Secrétaire adjointe
THOMAS	Flavie	membre

Equipe Éducateurs pour la saison 2022-2023

- Damien **GAUDIN**
- Manon **HINCKEL**
- Julie **JOURDAIN** (en apprentissage)
- Sabine **BARDET** (vacataire)
- Alexandre **ARHEL** (vacataire)

Equipe de bénévoles pour la saison 2022-2023 pour l'aide à l'encadrement des groupes

- Alice **MARTY**
- Claire **JOURDAIN**
- Clémence **LEBOISNE**
- Gaëtane **CHARTIER MONTJALLON**
- Iliana **ABELQUE**
- Léa **JAIME**
- Marion **FABISCH**

Magali les remercie pour la saison 2022-2023.

La Présidente passe la parole à Nicolas LELARGE, Trésorier, qui présente son rapport financier portant sur l'exercice allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023.

Les principales charges sont :

- La rémunération du personnel pour 48 925 €,
- Les cotisations sociales pour 18 473 €
- Les cotisations Fédérations et autres pour 10 708 €
- Les hébergement et la restauration lors des compétitions pour 8 765 €
- La location de lignes d'eau (Piscine du Lac + Les Carnaux) pour 7 975 €
- Les achats d'équipements sportifs pour 6 867 €
- Les frais d'engagements pour les compétitions pour 6 228 €
- Les déplacements (compétitions et autres) pour 5 780 €
- Le stage de Printemps pour 5 322 €
- Les fournitures (entretien et administratif) pour 2 416 €
- Les assurances et Primes versées pour 877 €
- Les abonnements Télécom et Internet pour 756 €
- Les Récompenses pour 734 €
- Les frais de réceptions pour 616 €
- Les frais de services bancaires et assimilés (TPE, Cout CB,) pour 606 €
- La formation du personnel pour 518 €
- La formation de nageurs pour 272 €
- Les publications & publicité pour 237 €

Les Produits

- Les cotisations versées par les adhérents pour 64 640 €,
- Les subventions versées par la ville de Joué-Lès-Tours pour 13 000 € auxquels s'ajoutent 2 000,00 € accordés par Tours Métropole,
- Le Conseil départemental d'Indre et Loire a accordé une subvention de 1 800 €,
- La région Centre Val de Loire a alloué une aide de 8 650 €,
- L'ANS au titre des actions a versé 2 050 € et au titre de l'emploi 5 050 €,
- L'aide pour l'emploi d'un contrat d'apprentissage de 6 667 €
- La Ligue du Centre (CAF/JAN) pour 2 649 €
- La vente d'équipements sportifs pour 3 116 €,
- Les dons, Mécénat, divers pour 1 641 €
- Les transferts de charges pour les arrêts de travail d'un montant de 2 229 €
- La participation aux frais de déplacements pour 2 695 €
- Les Intérêts pour 1 062 €
- Les recettes lors de manifestation pour 320 €

Le Résultat

Le résultat affiche un déficit de 8 303 €. Le trésorier rappelle que l'objectif est de le ramener à l'équilibre pour sécuriser la situation financière du club et pérenniser l'emploi.

Le Trésorier passe la parole à Francine MARCHEAU, qui présente le rapport de contrôle des comptes duquel il résulte :

- que les contrôleurs aux comptes désignés par l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022 (Francine MARCHEAU & Stéphane OGIER) se sont réunis avec le trésorier Nicolas LELARGE le 11 novembre 2023 au bureau du Club pour examiner les comptes de l'exercice 2022-2023, et vérifier les pièces et justificatifs présentés par ce dernier,
- qu'en réponse à des demandes régulièrement exprimées et conformément aux termes du PV de l'AG du 18 novembre 2022, le Club a souscrit un abonnement à un logiciel de comptabilité
- qu'à leur demande les identifiants de connexion à ce logiciel accessible via Internet leur ont été communiqué dès la souscription à ce service,
- que ce logiciel se révèle complet, intuitif, bien que non spécifique au monde des associations,
- que Nicolas LELARGE, exerçant sa fonction de trésorier principal pour la première fois au cours de cet exercice, nous avons accepté un changement de présentation de la situation, dans un souci de simplification de son travail de reprise et de suivi des comptes,
- Que le principe d'une présentation d'un simple compte de gestion reflète des flux de trésorerie et que l'accent a été mis sur le rapprochement de ces flux au solde bancaire
- Qu'ainsi le Club est passé d'une logique de résultats ou pertes comptables à une logique d'excédent ou de solde négatif,
- Qu'ils ont obtenu à chaque fois qu'ils le demandaient, les précisions, justifications et explications utiles,
- qu'ils n'ont constaté la bonne tenue générale des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 et n'ont émis aucune réserve malgré le solde négatif affiché de 8 303 €, somme qu'il convient de mettre en regard de la situation largement excédentaire des comptes bancaires
- Qu'ils tiennent à rappeler aux adhérents et salariés qu'il est de leur responsabilité de fournir les justificatifs requis lorsqu'ils engagent les dépenses au nom du Club.

Francine MARCHEAU ajoute que les contrôleurs aux comptes proposent donc à l'Assemblée Générale d'approuver ces comptes, et de donner quitus et décharge au Trésorier pour l'exercice 2022/2023.

Approbation vote du rapport financier de l'exercice 2022-2023

La Présidente Magali JOURDAIN propose donc à l'assemblée d'approuver le compte rendu financier du bilan 2022-2023, et de donner quitus à Nicolas LELARGE, Trésorier, ainsi qu'aux contrôleurs aux comptes.

Valérie LEFEUVRE, Secrétaire de séance, met aux voix l'adoption du rapport moral de la Présidente :

- *Nombre de votants :* 75
- *Votes pour :* 75 (soit 100 % des votants)
- *Votes contre :* 0
- *Abstentions :* 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées.

Décision n°3 = L'Assemblée générale approuve le rapport financier du bilan 2022-2023 et donne quitus et décharge à Nicolas LELARGE, Trésorier, ainsi qu'aux contrôleurs aux comptes. (*Décision prise à l'unanimité*).

Nomination de Contrôleurs aux comptes pour la saison 2023-2024

La Présidente rappelle que les contrôleurs aux comptes sont désignés chaque année pour un an, précise que Francine MARCHEAU et Stéphane OGIER acceptent de poursuivre leur mission. La Présidente demande à l'Assemblée si des personnes se proposent pour compléter l'équipe, et Marine BRUNETEAU GICQUAUD (maman de d'Edouard et Sélène) se porte candidate ainsi que Laure DULUC (nageuse).

La Présidente propose donc à l'Assemblée de désigner Mme Francine MARCHEAU, Mme Marine BRUNETEAU GICQUAUD, madame Laure DULUC et Mr Stéphane OGIER comme contrôleurs aux comptes pour une durée d'un an (exercice 2023-2024), et met aux voix leur nomination :

- Nombre de votants : 75
- Votes pour : 75 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées.

Décision n°4 : l'Assemblée générale désigne Mme Francine MARCHEAU, Mme Marine BRUNETEAU GICQUAUD, Mme Laure DULUC et Mr Stéphane OGIER en qualité de contrôleurs aux comptes pour une durée d'un an (exercice 2023-2024). (Décision prise à l'unanimité)

6. Présentation du budget prévisionnel 2023-2024

La Présidente passe la parole à Nicolas LELARGE, Trésorier, qui présente le budget prévisionnel portant sur **l'exercice allant du 1^{er} septembre 202 au 31 aout 2024**. Le nombre de licenciés ayant baissé, les cotisations rapportent moins de recettes. Le stage de Printemps n'est pas prévu pour le moment. L'objectif est d'être à l'équilibre.

La Présidente propose donc à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel de l'exercice 2023-2024 et de donner quitus et décharge à Nicolas LELARGE, Trésorier,

- Nombre de votants : 75
- Votes pour : 74 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 1 (Ewen LEBORGNE).
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées

Décision n°5 = L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'exercice 2023-2024, et donne quitus et décharge à Nicolas LELARGE, Trésorier . (Décision prise à la majorité simple).

7. Cotisations pour la saison 2024 - 2025

La Présidente explique que les cotisations doivent être fixées par l'Assemblée générale et sont déterminées une année à l'avance.

Elle rappelle que les cotisations comprennent une base de droits d'adhésion fixe, la participation à la vie du Club et le badge annuel d'accès à Bulle d'O. Le Club propose une réduction progressive pour les nageurs de la même famille à partir du 2^{ème} nageur. Il propose donc de fixer la cotisation pour 1 nageur à 245,00 €, avec une réduction progressive pour chacun des nageurs de la même famille à partir du 2^{ème}. Cette année, les Licences non pas augmentées. Elles sont intégralement reversées à la Fédération Française de Natation pour faire fonctionner le monde associatif.

Pour la prochaine saison 2024-2025, le montant des Licences seront votées à l'AG de la Fédération en juin 2024. Donc la Présidente propose de valider uniquement les cotisations 2024-2025. Un calcul simple a été fait en se basant sur le montant actuel de l'inflation, ça ferait une augmentation de 15 € pour la cotisation. La proposition est d'augmenter de 10 € la participation à la vie du Club, les droits d'adhésion restent inchangés, ce qui porte la cotisation pour un nageur à 255 €, badge annule d'accès à Bulle d'O inclus au lieu de 245 €.

Nb de nageurs de la même famille	Droits adhésion	Participation à la vie du club	Cotisation Club
1 nageur	40 €	215 €	255 €
2 nageurs	80 €	420 €	500 €
3 nageurs	120 €	610 €	730 €
4 nageurs	160 €	780 €	940 €

Elle ajoute que le montant de la licence FFN 2024-2025 ne sera connu qu'ultérieurement et devra être ajouté pour chaque nageur à la cotisation fixée.

La Présidente propose à l'Assemblée générale d'approuver le barème de cotisations pour la saison 2023 / 2024 tel que présenté ci-dessus :

- Nombre de votants : 75
- Votes pour : 74 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 1 (Mélania AMIRAULT)
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées

Décision n°6 = L'Assemblée générale fixe la cotisation de base pour la saison 2024-2025 à 255 € (badge inclus), hors licence FFN, pour le 1^{er} nageur, avec dégressivité de 10 € pour le 2^{ème} nageur, 25 € pour le 3^{ème} nageur et 40 € pour le 4^{ème} nageur de la même famille. (Décision prise à la majorité simple).

8. Élection des candidats au comité directeur et résultat du vote

La Présidente présente le Comité Directeur qui passe de 11 membres à 9 membres.

Rappel des statuts

Chap. III – ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

[...]

Article 6

Le Comité Directeur de l'association est composé de 10 membres au moins et de 15 membres au plus, élus pour 4 ans par l'assemblée générale dans les conditions prévues à l'article 9.

[...]

Est éligible au Comité directeur toute personne de nationalité Française, âgée de dix-huit ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint l'âge de la majorité légale devront pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation de leur représentant légal ou de leur tuteur. Toutefois, la moitié au moins des sièges du Comité directeur devra être occupée par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils.

Le comité directeur se renouvelle par moitié tous les deux ans.

Elle explique :

- qu'elle a reçu les démissions de CLENET, Aurélie THOMAS, Flavie THOMAS,
- que Nicolas HAMELIN a quitté le Club,
- qu'elle a reçu les candidatures de Béatrice PICHON-DOUET et Grégory WIEDFELD, qui seront présentées à l'Assemblée générale.
- Et qu'il y a donc 2 candidats (nouveaux) pour 4 postes à pourvoir, et 2 postes restent vacants.

La Présidente demande d'abord à l'Assemblée son accord pour que le vote ait lieu à mains levées (comme il est prévu à l'article 9 des statuts), et l'Assemblée générale accepte à l'unanimité.

La Présidente propose donc à l'Assemblée l'élection des 2 candidats, savoir :

- Béatrice PICHON-DOUET
- Grégory WIEDFELD,

Le vote a lieu, et ont obtenu :

- Béatrice PICHON-DOUET, 74 voix
- Grégory WIEDFELD, 74 voix

La Présidente propose à l'assemblée de constater le résultat du vote :

Décision n°7 : L'assemblée générale constate que Béatrice PICHON-DOUET et Grégory WIEDFELD sont élus membres du Comité Directeur pour une durée de 4 ans jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2027. (*Décision prise à l'unanimité*).

9. Interventions des personnalités présentes

Intervention de Mr Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la vie associative, au bénévolat, aux sports et à la santé de la ville de JOUE LES TOURS, et Vice-président du Conseil Départemental d'Indre et Loire,

Mr Osmond souligne qu'il faut avoir du moral pour être Président d'Association , Membre d'un Comité Directeur ou Bénévole aujourd'hui. En effet, il y a au total 20 000 adhérents dans les Clubs & Associations de la Ville de Joué-Lès-Tours, toute activité confondue, mais une vraie difficulté à trouver des adhérents qui veulent s'engager au-delà de la pratique du sport ou de l'activité. C'est une vraie crise.

Il souligne que le fonctionnement du Club s'apparente à une société et que l'absence d'un salarié (maladie ou départ) met en difficulté son fonctionnement. Il fait le parallèle avec les salariés de Bulle d'O, notamment les MNS pour lesquels il existe une forte concurrence entre les piscines.

Il évoque enfin la difficulté de maintenir des budgets pour les Collectivités et la mise en place de critères restrictifs qui peuvent faire baisser les subventions comme l'aide aux sportifs de haut niveau pour ceux uniquement nés dans la Région Centre Val de Loire, ce qui n'est pas le cas de tous.

Dans les points positifs, les villes et communes maintiennent voire augmentent leurs subventions dédiées au monde associatif, comme la Ville de Joué par exemple. Pour le budget 2023-2024 de la Ville de Joué, bien qu'il soit très contraint, il n'y aura pas de facturation de l'occupation de structure (ligne d'eau, chauffage, électricité) alors que d'autres villes autour commencent à le faire. Mr Osmond rappelle les finances très saines et le montant élevé du fonds associatif du Club qu'il faut conserver car il sera très utile avec les charges qui ne cessent d'augmenter. Il évoque les aides de l'État et des Fédérations qui vont diminuer au profit des Jeux Olympiques.

Enfin, il souligne tous les palmarès au sein du Club avec des compétiteurs avec des personnalités marquantes qui sont régulièrement mis en avant sur les Réseaux sociaux de la Ville pour montrer que le Club fonctionne bien sur le plan sportif.

En conclusion, Mr OSMOND précise que les subventions de la Ville resteront identiques pour l'an prochain, qu'il existe le système d'aide à projets que le Club peut solliciter auprès de la Ville 2 fois par an (au 1^{er} semestre voté au Conseil Municipal du mois de juillet et au 2^d semestre en décembre). Pour finir, l'enveloppe d'aides du Département est corrélée au nombre de licenciés et donc sera moins élevée pour le Club mais il reste le Fond d'animation locale à solliciter pour une compétition onéreuse à organiser par exemple, il n'y aura pas de refus pour un Club qui rayonne.

Magali JOURDAIN remercie Mr OSMOND pour son intervention et passe ensuite la parole à Mr ROUSSEAU.

[Mr Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation FFN d'Indre et Loire.](#)

Mr ROUSSEAU, Président du Comité FFN d'Indre et Loire, évoque le même thème que celui du rapport moral de la Présidente, à savoir les coups de tempête assez sévères rencontrés par le club. Il cite le changement de piscine, les nouveaux créneaux, la crise sanitaire avec un arrêt partiel des entraînements, cacophonie dans les entraîneurs, baisse de Licenciés. Il souligne ensuite que les membres du Bureau et du Comité directeur ont affronté des vents contraires, mais toujours en relevant la tête au profit des nageurs, de la performance et du Club. Mr ROUSSEAU souligne que cette équipe assure sur tous les fronts. Il propose donc de rendre hommage au travail des bénévoles et d'applaudir l'équipe du Club pour son engagement sans faille.

Magali JOURDAIN remercie Mr ROUSSEAU pour son intervention.

10. Bilan sportif & remises des récompenses

Damien GAUDIN propose de parler du bilan sportif de l'année dernière, tout en rappelant l'arrêt en cours d'année de Manon HINCKEL et la mise en place d'organisation pour emmener en compétition un gros volume de nageurs.

[Catégorie Avenirs débutants](#)

Catégorie d'âge dès 6 ans, à laquelle on propose des animations dans l'année sous forme de challenges pour leur faire découvrir la compétition en relais et en individuel sur de courtes distances. C'est organisé par tous les entraîneurs du département. .

- 3 Compétitions individuelles : 85 nageurs(ses)
- 1 Compétitions par équipe : 32 nageurs(ses).

[Catégorie Avenirs confirmés et Benjamins](#)

Pour cette catégorie, les temps sont enregistrés lors des compétitions sur le site Extranat pour chaque nageur. Il y a eu 4 Natathlons, 2 compétitions régionales, 1 finale Avenirs départementale avec Iliana ALBECQUE qui a terminée seconde et la sélection départementale rassemblant 3 fois dans l'année tous les meilleurs nageurs de la catégorie.

- 7 Compétitions individuelles : 52 nageurs(ses).

[Catégorie Juniors et Seniors](#)

Cette catégorie regroupe la majorité des nageurs du Club. Il y a eu 2 championnats départementaux, 4 meetings régionaux ou interrégionaux et un national, 3 championnats régionaux, 2 interclubs (départemental et régional). Nous avons eu 4 nageurs qualifiées en N3 (niveau interrégional) avec de belles performances.

- 13 Compétitions individuelles : 140 nageurs(ses)
- 2 Compétitions par équipe Interclubs : 40 nageurs(ses)

Catégorie Maîtres

Cette catégorie regroupe beaucoup de nageurs de 25 ans et plus. Le Club a participé à un meeting national, 2 championnats régionaux, 2 interclubs (départemental et régional), 2 championnats de France (été 50m – hiver 25 m hiver), un championnat d'Europe en Italie et un Championnat du monde au Japon.

- 7 Compétitions individuelles : 40 nageurs(ses)
- 2 Compétitions par équipe : 44 nageurs(ses).

Compétition en eau libre

Il y a eu beaucoup de participation, 18 nageurs au niveau régional, 20 nageurs en compétition de la coupe de France. Le Club se classe 3^{ème} de la Région et 77^{ème} sur 435 au niveau national.

Stage à Vichy

Le stage organisé à Vichy, pendant l'arrêt de Manon. Ce stage a regroupé 16 nageurs de niveaux différents allant de Benjamins à Séniors. Le stag a été encadré par Damien GAUDIN, Julie JOURDAIN, Olivier BERNARD. Le Club a bénéficié du soutien de la Ligue CVL en la personne de Cédric DANIGO sur 3 jours pour la préparation pédagogique et des entraînements. Ce stage a permis à Damien de mieux connaître les nageurs auparavant entraînés par Manon.

Fête du club

Une participation de 115 nageurs avec l'organisation de la Coupe du Club, faire participer tous les nageurs par le biais d'animation, de démonstration et la compétition finale.

Marc STRENS demande combien de licenciés compte le Club pour la saison 2023-2024. Magali JOURDAIN précise que le Club compte 186 licenciés à ce jour contre 297. Cette baisse de licenciés s'explique par la réduction d'un éducateur. C'est une année de transition avec des prévisions d'organisation modifiées dans le nombre d'entraînements, le nombre de déplacements en compétition. Magali JOURDAIN en profite également pour présenter Thibault DEBROU, qui est en contrat d'apprentissage du métier et tutoré par Damien GAUDIN.

Magali JOURDAIN et Damien GAUDIN appellent les nageurs cités dans le bilan sportif et leur remettent des récompenses pour leurs performances.

Championnats interrégional

- Clémence LEDUC
- Emma THOMAS
- Charlie DE MIRANDA
- Antoine MAILLOU
- Maxime WAEBER
- Arnaud MERIOT
- Ewen LE BORGNE

Championnat de France Maîtres

- Manon HINCKEL
- Béatrice PICHON-DROUET
- Yohan HUET
- Marc STRENS
- Loïc GUILPAIN

Magali JOURDAIN appelle les bénévoles et leur remettent des récompenses pour leurs performances.

Bénévoles

Clémence LEBOISNE

Léa JAIME

Alice MARTY

Claire JOURDAIN

Marion FABISCH

Iliana ABELQUE

Gaëtane CHARTIER MONTJALLON

Aurélié THOMAS

Audroné LOPEZ

Officiels

Séverine WAEBER

Séverine LEBORGNE

Olivier FABISCH

Bruno MERIOT

Olivier BERNARD

Magali JOURDAIN souhaite remercier les bénévoles du Comité directeur, en particulier THOMAS qui a beaucoup aidé et à titre personnel Valérie LEFEUVRE, Olivier BERNARD & Nicolas LELARGE.

11. Saison 2023-2024

Magali JOURDAIN souhaite présenter la saison 2023-2024.

Chiffres 2023-2024 :

- 186 licenciés
- 678 compétiteurs
- 5^e au 8 en classement départemental en baisse de 2 places
- 15^e sur 42 au classement régional
- 328^e sur 935 au classement national avec une baisse de 100 places.

L'équipe d'éducateurs

- Damien GAUDIN
- Thibault DEBROU

Les éducateurs vacataires

- Sabine BARDET
- Alexandre ARHEL
- Mathieu BOISSIER

Les bénévoles

- Alice MARTY
- Anaïs LLAURY
- Clémence LEBOISNE
- Claire JOURDAIN
- Gaëtane CHARTIER-MONTJALLON
- Julie JOURDAIN
- Marion FABISCH
- Zina FERRAOUN

Le projet du Club

Le Club Joué Natation a pour mission de faire découvrir la natation sportive au plus grand nombre, faire progresser chacun selon son objectif et de promouvoir la compétition ainsi que former les jeunes à l'encadrement.

Les axes de développement du Club

- Une école de natation de qualité
- Un pôle compétiteur performant
- Une spécificité en natation adaptée et natation santé
- Un Club formateur au niveau régional
- Une vie associative dynamique et conviviale

Les objectifs sur plusieurs années

- Renforcer l'équipe de Bénévoles
- Développer un groupe Avenirs Benjamins
- Faire performer les Avenirs Benjamins au niveau régional
- Augmenter le nombre d'Officiels
- Poursuivre la recherche de partenaires privés et institutionnels

Les valeurs du Club

- LE RESPECT
 - Des personnes (entraîneurs – compétiteurs juges et dirigeants)
 - Des règles sportives
 - De ses propres engagements
 - De la différence
 - Des locaux et des matériels
- L'ESPRIT D'ÉQUIPE
 - Cohésion entre nageurs et entre groupes
 - Fierté d'appartenir au Club
 - Aide à l'encadrement des plus jeunes
 - Participation à l'organisation des compétitions
- LE GOÛT DE L'EFFORT
 - Se confronter aux autres
 - Chercher à progresser
 - Se dépasser...
 - ...se surpasser

➤ LA CONVIVIALITÉ

- Le plaisir de nager
- Le plaisir de se retrouver entre nageurs
- Le plaisir de célébrer nos succès
- Le plaisir d'encadrer
- Le plaisir de s'investir dans la vie du Club

12. Questions diverses

La Présidente demande si des personnes ont des questions en rapport avec ce qui vient d'être présenté.

Plus personne ne demandant la parole et n'ayant plus rien à l'ordre du jour, la Présidente Magali JOURDAIN lève la séance à 21 h 00, remercie les participants et les intervenants pour leur présence, leur participation, et les invite à partager le « verre de l'amitié ».

Magali JOURDAIN

Présidente



Valérie LEFEUVRE

Secrétaire de séance

